

C'EST LE TEMPS DE VENIR VOIR

NOTRE ENORME STOCK DE

Tapis, Rideaux et Etoffes

d'ameublement



TAPIS: Assortiment d'un grand nombre de tapis de toutes dimensions...

CARPETTES et MOQUETTES de toutes dimensions...

AJOUTONS encore les Tapis de Soie, de Velours, de Moquette...

PRELARTS anglais et français, largeurs de 18 à 24 verges...

TOILES de toutes dimensions, de toutes couleurs...

OCCASIONS On trouve ici des chances exceptionnelles...

ETOFFES d'ameublement: Garnitures complètes...

RIDEAUX et SUSPENSIONS: Le plus grand assortiment...

On vient de recevoir une consignment des Dernières Nouveautés

PORTIÈRES en brocatelle, chenilles, damas de coton, blinds (stores) et Toiles en papier...

ACCESSOIRES Le plus grand assortiment de Québec en France...

ACCESSOIRES EN CUIVRE: De mandes tout ce que vous pouvez imaginer...

Poles et Lambrequins en bois, en fer, en cuivre, en fantaisie...

COUCHETTES en fer et en cuivre, avec sommiers, matelas...

Nos 167-169-171 RUE ST-JOSEPH

TEMPERATURE Probabilités pour les prochaines 24 heures.

M. L. Z. Joncas

Notre directeur M. Joncas est arrivé ce matin, d'Ottawa, où il s'était rendu pour régler certaines affaires relatives à son compte.

NOTRE COMPTE-RENDU

Nous publions aujourd'hui, à l'exclusion de toutes autres matières, un compte-rendu fidèle de l'Assemblée libérale qui a eu lieu hier soir, à l'Académie de Musique.

Il n'y a pas de doute que les journaux libéraux se plairont à considérer la publication que nous donnons aujourd'hui aux déclarations des chefs du parti libéral, comme une réaction en faveur de ce parti.

Mais leurs commentaires nous importent peu. Comme toujours, nous tenons à renseigner fidèlement nos lecteurs sur tous les événements d'intérêt public qui se produisent ici ou ailleurs.

Ils ont lu le programme du parti libéral. Ils ont dû prendre connaissance du programme conservateur dont nous avons publié un résumé hier.

Aux de nos lecteurs, d'en juger et de décider lequel des deux est le plus conforme aux intérêts généraux de notre pays.

Les évêques en conférence

A L'ARCHEVÊQUE DE MONTREAL

Résumé de la publication prochaine d'un mandement collectif

Les journaux de Montréal nous apprennent que la plupart des évêques de la province de Québec étaient en conférence, hier matin, à l'archevêché de Montréal, sous la présidence de Mgr Fabre, et ils ajoutent que la réunion a pour objet la publication prochaine d'un mandement collectif.

A ce sujet, le Monde dit: "La plupart des évêques de la province de Québec sont depuis ce matin en conférence au palais archiepiscopal de cette ville. Leur délibération est d'importance primordiale, il nous est impossible de renseigner nos lecteurs à ce propos. On nous affirme cependant qu'il est question de rédiger un mandement collectif dont la lecture sera faite en chaire très prochainement."

Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, assiste aux délibérations."

La Presse: "Tous les évêques du Canada, à l'exception de Mgr Labreque, évêque de Chicoutimi, sont en ce moment réunis en assemblée plénière, en cette ville, à l'archevêché, afin de discuter des questions qui intéressent l'église catholique du Canada. Mgr Fabre, archevêque de Montréal, préside l'Assemblée. La première réunion a eu lieu ce matin, à 10 heures; il y en a une autre cette après-midi. Les évêques termineront probablement leurs travaux demain soir. Mgr Langevin assiste à cette assemblée plénière de l'épiscopat. Le résultat des délibérations sera connu dans quelques jours."

Le Chronicle de ce matin publie une dépêche de Montréal absolument dans le même sens. La dépêche dit que le mandement des évêques engagera les catholiques à s'accorder leur confiance qu'ils candidats qui s'engageront à supporter la loi réparatrice.

L'immigration aux Etats-Unis

Divers projets de loi

Quelques statistiques

Washington, 4.—La commission de l'immigration au congrès a fait un rapport favorable à l'adoption des projets de loi de M. Corlies, représentant du Michigan, et de M. Mahony, représentant de New-York, dans le but de restreindre encore l'immigration.

Le projet de M. Corlies ordonne l'exclusion de tous les aveugles et infirmes, et de toutes les personnes incapables de lire leur propre langue ou l'anglais. Quant au projet de M. Mahony, il a principalement pour but d'interdire l'entrée des Etats-Unis aux Canadiens et Mexicains qui viennent aux Etats-Unis pour y exercer un métier manuel quelconque sans intention de s'y établir d'une manière permanente. Le projet de M. Mahony édicte même des peines très sévères contre les Canadiens et Mexicains qui essaieraient d'éviter la nouvelle loi, en se faisant naturaliser tout en conservant leur domicile ou en se proposant secrètement de retourner plus tard dans leur pays.

En attendant, l'immigration continue à augmenter et même encore dans des proportions vraiment phénoménales. Jusqu'à maintenant, on n'avait vu tant d'immigrants canadiens se rendre dans les Etats de la Nouvelle Angleterre. D'autre part, le débarcadere des immigrants dans le port de New-York, à Ellis Island, est constamment encombré depuis près d'un mois. Ce sont toujours les immigrants italiens qui sont le plus nombreux; il en est encore arrivés ces jours derniers 1,546 par un seul steamer venant de Palerme et de Naples. Mais les immigrants venant d'autres pays d'Europe, de l'Irlande, de l'Allemagne, des Pays-Bas, et des Etats scandinaves, sont aussi beaucoup plus nombreux que les années précédentes.

D'après une statistique donnée par un de nos confrères américains, le nombre des immigrants italiens arrivés dans le port de New-York seulement pendant le mois d'avril s'élève à près de 15,000. Or, plus de la moitié de ces immigrants, le fait a été constaté, sont absolument illettrés, ne sachant ni lire ni écrire. Ainsi, sur 3,174 Italiens âgés de plus de quatorze ans, et amenés par quatre paquebots, on en a trouvé 63 % illettrés.

Une bonne réputation La réputation du Baume Rhumal comme guérisseur du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite, repose sur des milliers de guérisons. Seulement 25c les 10 doses.

M. LAURIER A QUEBEC

Une démonstration en son honneur à l'Académie de Musique

Discours du Chef Libéral

IL ENONCE SON PROGRAMME

L'honorable M. Laurier est arrivé hier après-midi à Québec, par le convoi de 3 heures du Pacifique. A la gare, environ 2,000 personnes l'ont acclamé lorsqu'il est descendu du train en compagnie de l'honorable M. Ross, ministre de l'éducation dans le cabinet Mowat. Parmi les personnes présentes on remarquait: Son Honneur le maire Parent, sir H. G. Joly de Lotbinière, les honorables P. Langelier, C. Langelier, M. F. X. Lesmeux, M. P. P. G. W. Stephens, M. P. P. C. Fungarick, M. P. P. A. Turgeon, M. P. P. les hon. D. E. Ross, G. M. Dechêne, M. P. P. G. R. White, R. Turner, E. Vincent, J. Tessier, M. P. P. L. F. Pinault, M. P. P. C. Desjardins, D. Arcand, N. Dussault, M. Carreil, M. P. P. M. Norris, A. Robitaille, M. Garsneau, L. Rochette, G. Rochette, Dr



publicquement de la plus noire trahison. Et quel est le parti que nous trouvons derrière ces ministres? Nous en voyons une fraction qui, dans cette province, essaie d'empêcher le peuple de voir ses turpitudes en se servant, sur la promesse d'une loi réparatrice, de l'épiscopat, comme d'un paravent, pendant que l'autre fraction, dans les provinces protestantes, fulmine contre les évêques et la religion catholique, et proclame partout que jamais il ne sera question d'une pareille loi à Ottawa tant que les conservateurs seront au pouvoir.

En face de ce ministère discrédité et de ce parti divisé, le parti libéral se présente ainsi comme un seul homme, un sur les questions du tarif, comme sur toutes les autres, unanime à dire que pleine et entière justice doit être rendue à la minorité catholique de Manitoba.

Et pour combattre avec un pareil programme, nous avons à notre tête un des chefs qui ont un parti d'habitants que lorsque la Providence le favorise, un de ces hommes doués de tous les dons qui leur permettent de commander leurs semblables, un chef dont l'éloquence sans rival dans l'enceinte parlementaire, n'a d'égal que sa largeur de vues et la dignité de son caractère.

Dans de pareilles circonstances, pourrions-nous avoir des doutes sur le résultat de la campagne électorale qui commence? Jamais nous n'avons vu notre parti plus enthousiaste, plus dévoué et plus disposé à faire un suprême effort pour doter le pays de ce qui lui a manqué depuis si longtemps, un gouvernement honnête, un gouvernement qui s'inspire des intérêts du peuple seulement, et non des intérêts de quelques favoris. Tous les jours nous recevons des adhésions des gens qui jusqu'aujourd'hui nous ont combattus.

Aussi entrons-nous d'un cœur léger dans la grande lutte qui commence, et nous en sommes convaincus, que lorsqu'elle se terminera le 23 juin prochain, le peuple aura élu une grande majorité de députés bien décidés à appeler à la tête des affaires, non-seulement le Canada-Français le plus distingué qui existe aujourd'hui, mais le plus grand Canadien dont notre pays puisse aujourd'hui se vanter: Wilfrid Laurier.

N. LAURIER répondit à l'adresse en remerciant ses amis de l'accueil qui lui était fait. Il n'entra pas dans la discussion de la politique du gouvernement, ni il n'exposa son programme. Dans ses courtes remarques, ce soir il parla à St-Roch et demain à ses électeurs de St-Sauveur, car il se présente encore à Québec-Est.

"J'ai, ajouta-t-il, à côté de moi, M. Ross, le champion avec M. Mowat, de la cause catholique à Ontario. M. Mowat se jette dans la lutte pour le parti libéral dont il est un des chefs les plus distingués. Cela est une garantie de la victoire. Comme je serai appelé ailleurs durant cette campagne, il est probable que je ne reviendrai ici qu'à la fin de la lutte et alors ce sera le premier ministre du Dominion et non le chef de l'opposition qui viendra vous remercier."

M. Laurier prit ensuite place dans un carrosse attelé de quatre chevaux et présenta à la fanfare de Lévis, MM. Parent, C. A. P. Pelletier et Gaspard Rochette prirent place à côté de lui.

Venait ensuite des équipages portant les chefs libéraux du district, puis plus de cent voitures.

La procession a traversé St-Roch, St-Sauveur, le faubourg St-Jean-Baptiste et la Haute-Ville jusqu'au Frontenac, où M. Laurier a ses appartements. Sur le parcours, le chef libéral a été acclamé par ses amis.

La température était superbe et des milliers de personnes stationnaient de chaque côté des rues pour voir la procession.

La démonstration a été sous les auspices du club libéral de Québec.

L'ASSEMBLEE Le club libéral qui s'était, comme nous l'avons dit, chargé de l'organisation, avait fait décorer la salle de musique pour la circonstance. L'estrade, les balustrades des galeries étaient décorées de drapeaux aux couleurs canadiennes. On y lisait de nombreuses inscriptions, notamment: Welcome to our chief Wilfrid Laurier; Ladies vote liberal; Le Pays avant tout; Vote liberal for honest government; Québec Bridge; Justice égale pour tous; Mowat; G. W. Ross, etc.

La salle était naturellement remplie. On remarquait dans les loges et dans les galeries un grand nombre de dames anglaises et canadiennes-françaises. Tous

les sièges étaient occupés et sur l'estrade, entourant le chef libéral, ses amis politiques, avaient pris place en très grand nombre.

La presse était largement représentée. Des journaux libéraux de l'ouest avaient été envoyés à Québec des représentants pour la circonstance. Voici les noms des journaux représentés: M. McClellan, du Globe, Montréal; C. M. M. du Herald, A. Alarie et Louis Gagné, de l'Événement, A. Casault, La Presse Associée, T. Dunn, du Star, M. Proctor, du Daily Telegraph, E. T. D. Chambers, du Chronicle.

En justice pour les organisateurs, nous devons dire que toutes les facilités voulues ont été accordées aux reporters pour l'accomplissement de leurs devoirs si ardu. Grâce aux soins de MM. Charles Deguise, David Dubé, Oscar Lessard et E. Lebel, tous amis à notre disposition des tables au pied de l'estrade dans l'enceinte réservée d'habitués au théâtre, d'autres personnes furent trouvées et de donner—sans calculer—la note juste des discours.

Une fanfare était sur l'estrade et à 8 hrs 10, lorsque M. Laurier est entré dans la salle, elle l'a salué de ses bravos accorde. MM. McClellan, du Globe, Montréal; C. M. M. du Herald, A. Alarie et Louis Gagné, de l'Événement, A. Casault, La Presse Associée, T. Dunn, du Star, M. Proctor, du Daily Telegraph, E. T. D. Chambers, du Chronicle.

Tout le monde se leva dans la salle et les applaudissements éclatèrent comme bien l'on pense dans la salle, l'auditoire n'étant composé que de libéraux.

Le chef libéral était accompagné de l'honorable M. Ross et de son état-major de Québec composé des nous mentionnés à l'occasion de la réception à la gare du Pacifique.

UNE ADRESSE M. Richard Turner, président du club libéral de Québec, donna le programme de la soirée et l'ordre des discours. Avant de lire l'adresse présentée par le club, M. Turner souhaita la bienvenue à M. Laurier et remercia ses amis.

Il procéda ensuite à la lecture de l'adresse de bienvenue à M. Laurier et à Ross.

M. Turner remercia ensuite l'auditoire au nom du club libéral d'avoir assisté à l'Assemblée et déclara que le club libéral de Québec se félicitait de la venue de M. Laurier et de son état-major à Québec.

Il accusa le gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

Il reprocha au gouvernement de ne pas avoir tenu ses promesses et d'avoir causé un tort incalculable au pays et à Québec en particulier. Il accusa Sir Charles Tupper d'avoir en 1891 promis le pont à Québec et de n'avoir pas donné suite à cette promesse.

qui sonnait la trompette de l'ange Gabriel qui doit réveiller un jour les morts de leur ordonnance de paradis devant leur Jugé.

Donc ces messieurs sont décidés et sont partis. Mais avant de partir, ils ont pris leurs précautions et ils ont mis de côté tout leur vieux matériel. Sir MacKenzie Bowser, qui a été nommé après avoir été, quelques semaines auparavant, traité d'imbécile par ses collègues du temps et par ceux-là même qui, hier encore, siégeaient avec lui dans le conseil des ministres. M. Ouimet a été mis à la porte; sir Adolphe est parti. Je ne sais pas si il est; mais je sais qu'il n'est pas là à deux des envoyés ailleurs.

Sir Charles Tupper a remplacé ces deux hommes par MM. Angers et Tallon. M. Tallon est connu dans cette ville et je crois qu'il est connu aussi dans toute la province. Ce qui l'a rendu célèbre, ce sont ses emprunts et ses taxes. D'autre part, nous avons vu qu'il a été nommé à taxer qu'à emprunter. Il est allé avec les autres lazzarus.

On a pris M. Angers dans le cabinet dans le but d'obtenir les votes de la province de Québec en mettant de l'avant la question scolaire. Mais ses amis d'Ontario ne peuvent pas le faire et ne veulent pas de lui réintégrer.

Le parti ministériel a publié un entrefilet déclarant que M. Angers avait obtenu une grande concession. Lisiez-vous comme moi la presse ministérielle? Non. Moi, je lis tous les jours la Gazette, le Courrier des Canadiens, le Libérateur.

Eh bien, j'y vois que M. Angers a obtenu une grande concession. Quelle est donc cette concession si grande, si importante obtenue par M. Angers? Est-ce le pont de Québec que M. Châteauguay était bien sûr de construire jusqu'en 1891? Il promettait dans Québec-Centre son fameux billet promissoire. M. Angers n'a pas obtenu le pont et Sir Charles Tupper vient bientôt à Québec non pour payer ce billet mais pour le renouveler. Si le premier ministre se ruine en promesses, je suis certain qu'il ne s'enrichit pas à les remplir.

Eh bien! si je continue à lire l'entrefilet en question, je constate que M. Angers a obtenu pour la province de Québec un ministre sans portefeuille.

Quelle grande concession! Quel immense succès! La province de Québec est maintenant en stérilité puisqu'elle possède un ministre sans portefeuille. M. Angers obtiendra peut-être encore quelque chose à la prochaine session, par exemple un bill vide et anodin comme celui de la dernière session.

Mais, croyez-moi, Messieurs, j'ai vu ce qui s'est passé à Ottawa. Ça toujours été le désir secret des conservateurs de ceux qui étaient les maîtres du pays que le bill ne passe pas, et ils ont eu ce qu'ils voulaient. J'ajoute avec connaissance de cause que la loi réparatrice ne sera jamais votée par les conservateurs. Ces Messieurs s'intitulent modestement des hommes d'Etat. Eh bien! je ne puis admettre que des gens qui se vantent comme ils l'ont fait ne peuvent être classés dans la catégorie de ce qu'on appelle des hommes d'Etat.

S'ils étaient des hommes d'Etat comment auraient-ils porté sans nécessité la dette publique à \$252,000,000. Ce chiffre est celui de nos jours, mais la dette grossie est de \$300,000,000 ce qui avec une population de 2,000,000, fait \$60 par tête, de sorte que si nous étions tout à coup appelés à payer, chaque résident de ce pays aurait à payer la somme de \$90. Nous ne payons pas la dette dans le moment; mais nous en payons l'intérêt. Et savez-vous ce que les gens qui nous ont votés des terres dans le Nord-Ouest, par suite de l'immigration qu'il leur venait au pays et qu'il dirigerait vers l'ouest, suffirait amplement à compenser cette augmentation. M. Tupper vous promet tout de mer et de monde comme résultat de l'augmentation de la population. J'ai vu une promesse dans un lettre que M. Burgess, ex-député ministre de l'Intérieur,

qui sonnait la trompette de l'ange Gabriel qui doit réveiller un jour les morts de leur ordonnance de paradis devant leur Jugé.

Donc ces messieurs sont décidés et sont partis. Mais avant de partir, ils ont pris leurs précautions et ils ont mis de côté tout leur vieux matériel. Sir MacKenzie Bowser, qui a été nommé après avoir été, quelques semaines auparavant, traité d'imbécile par ses collègues du temps et par ceux-là même qui, hier encore, siégeaient avec lui dans le conseil des ministres. M. Ouimet a été mis à la porte; sir Adolphe est parti. Je ne sais pas si il est; mais je sais qu'il n'est pas là à deux des envoyés ailleurs.

Sir Charles Tupper a remplacé ces deux hommes par MM. Angers et Tallon. M. Tallon est connu dans cette ville et je crois qu'il est connu aussi dans toute la province. Ce qui l'a rendu célèbre, ce sont ses emprunts et ses taxes. D'autre part, nous avons vu qu'il a été nommé à taxer qu'à emprunter. Il est allé avec les autres lazzarus.

On a pris M. Angers dans le cabinet dans le but d'obtenir les votes de la province de Québec en mettant de l'avant la question scolaire. Mais ses amis d'Ontario ne peuvent pas le faire et ne veulent pas de lui réintégrer.

Le parti ministériel a publié un entrefilet déclarant que M. Angers avait obtenu une grande concession. Lisiez-vous comme moi la presse ministérielle? Non. Moi, je lis tous les jours la Gazette, le Courrier des Canadiens, le Libérateur.

Eh bien, j'y vois que M. Angers a obtenu une grande concession. Quelle est donc cette concession si grande, si importante obtenue par M. Angers? Est-ce le pont de Québec que M. Châteauguay était bien sûr de construire jusqu'en 1891? Il promettait dans Québec-Centre son fameux billet promissoire. M. Angers n'a pas obtenu le pont et Sir Charles Tupper vient bientôt à Québec non pour payer ce billet mais pour le renouveler. Si le premier ministre se ruine en promesses, je suis certain qu'il ne s'enrichit pas à les remplir.

Eh bien! si je continue à lire l'entrefilet en question, je constate que M. Angers a obtenu pour la province de Québec un ministre sans portefeuille.

Quelle grande concession! Quel immense succès! La province de Québec est maintenant en stérilité puisqu'elle possède un ministre sans portefeuille. M. Angers obtiendra peut-être encore quelque chose à la prochaine session, par exemple un bill vide et anodin comme celui de la dernière session.

Mais, croyez-moi, Messieurs, j'ai vu ce qui s'est passé à Ottawa. Ça toujours été le désir secret des conservateurs de ceux qui étaient les maîtres du pays que le bill ne passe pas, et ils ont eu ce qu'ils voulaient. J'ajoute avec connaissance de cause que la loi réparatrice ne sera jamais votée par les conservateurs. Ces Messieurs s'intitulent modestement des hommes d'Etat. Eh bien! je ne puis admettre que des gens qui se vantent comme ils l'ont fait ne peuvent être classés dans la catégorie de ce qu'on appelle des hommes d'Etat.

S'ils étaient des hommes d'Etat comment auraient-ils porté sans nécessité la dette publique à \$252,000,000. Ce chiffre est celui de nos jours, mais la dette grossie est de \$300,000,000 ce qui avec une population de 2,000,000, fait \$60 par tête, de sorte que si nous étions tout à coup appelés à payer, chaque résident de ce pays aurait à payer la somme de \$90. Nous ne payons pas la dette dans le moment; mais nous en payons l'intérêt. Et savez-vous ce que les gens qui nous ont votés des terres dans le Nord-Ouest, par suite de l'immigration qu'il leur venait au pays et qu'il dirigerait vers l'ouest, suffirait amplement à compenser cette augmentation. M. Tupper vous promet tout de mer et de monde comme résultat de l'augmentation de la population. J'ai vu une promesse dans un lettre que M. Burgess, ex-député ministre de l'Intérieur,

qui sonnait la trompette de l'ange Gabriel qui doit réveiller un jour les morts de leur ordonnance de paradis devant leur Jugé.

Donc ces messieurs sont décidés et sont partis. Mais avant de partir, ils ont pris leurs précautions et ils ont mis de côté tout leur vieux matériel. Sir MacKenzie Bowser, qui a été nommé après avoir été, quelques semaines auparavant, traité d'imbécile par ses collègues du temps et par ceux-là même qui, hier encore, siégeaient avec lui dans le conseil des ministres. M. Ouimet a été mis à la porte; sir Adolphe est parti. Je ne sais pas si il est; mais je sais qu'il n'est pas là à deux des envoyés ailleurs.

Sir Charles Tupper a remplacé ces deux hommes par MM. Angers et Tallon. M. Tallon est connu dans cette ville et je crois qu'il est connu aussi dans toute la province. Ce qui l'a rendu célèbre, ce sont ses emprunts et ses taxes. D'autre part, nous avons vu qu'il a été nommé à taxer qu'à emprunter. Il est allé avec les autres lazzarus.

On a pris M. Angers dans le cabinet dans le but d'obtenir les votes de la province de Québec en mettant de l'avant la question scolaire. Mais ses amis d'Ontario ne peuvent pas le faire et ne veulent pas de lui réintégrer.

Le parti ministériel a publié un entrefilet déclarant que M. Angers avait obtenu une grande concession. Lisiez-vous comme moi la presse ministérielle? Non. Moi, je lis tous les jours la Gazette, le Courrier des Canadiens, le Libérateur.

Eh bien, j'y vois que M. Angers a obtenu une grande concession. Quelle est donc cette concession si grande, si importante obtenue par M. Angers? Est-ce le pont de Québec que M. Châteauguay était bien sûr de construire jusqu'en 1891? Il promettait dans Québec-Centre son fameux billet promissoire. M. Angers n'a pas obtenu le pont et Sir Charles Tupper vient bientôt à Québec non pour payer ce billet mais pour le renouveler. Si le premier ministre se ruine en promesses, je suis certain qu'il ne s'enrichit pas à les remplir.

Eh bien! si je continue à lire l'entrefilet en question, je constate que M. Angers a obtenu pour la province de Québec un ministre sans portefeuille.

Quelle grande concession! Quel immense succès! La province de Québec est maintenant en stérilité puisqu'elle possède un ministre sans portefeuille. M. Angers obtiendra peut-être encore quelque chose à la prochaine session, par exemple un bill vide et anodin comme celui de la dernière session.

Mais, croyez-moi, Messieurs, j'ai vu ce qui s'est passé à Ottawa. Ça toujours été le désir secret des conservateurs de ceux qui étaient les maîtres du pays que le bill ne passe pas, et ils ont eu ce qu'ils voulaient. J'ajoute avec connaissance de cause que la loi réparatrice ne sera jamais votée par les conservateurs. Ces Messieurs s'intitulent modestement des hommes d'Etat. Eh bien! je ne puis admettre que des gens qui se vantent comme ils l'ont fait ne peuvent être classés dans la catégorie de ce qu'on appelle des hommes d'Etat.

qui sonnait la trompette de l'ange Gabriel qui doit réveiller un jour les morts de leur ordonnance de paradis devant leur Jugé.

Donc ces messieurs sont décidés et sont partis. Mais avant de partir, ils ont pris leurs précautions et ils ont mis de côté tout leur vieux matériel. Sir MacKenzie Bowser, qui a été nommé après avoir été, quelques semaines auparavant, traité d'imbécile par ses collègues du temps et par ceux-là même qui, hier encore, siégeaient avec lui dans le conseil des ministres. M. Ouimet a été mis à la porte; sir Adolphe est parti. Je ne sais pas si il est; mais je sais qu'il n'est pas là à deux des envoyés ailleurs.

Sir Charles Tupper a remplacé ces deux hommes par MM. Angers et Tallon. M. Tallon est connu dans cette ville et je crois qu'il est connu aussi dans toute la province. Ce qui l'a rendu célèbre, ce sont ses emprunts et ses taxes. D'autre part, nous avons vu qu'il a été nommé à taxer qu'à emprunter. Il est allé avec les autres lazzarus.

On a pris M. Angers dans le cabinet dans le but d'obtenir les votes de la province de Québec en mettant de l'avant la question scolaire. Mais ses amis d'Ontario ne peuvent pas le faire et ne veulent pas de lui réintégrer.

Le parti ministériel a publié un entrefilet déclarant que M. Angers avait obtenu une grande concession. Lisiez-vous comme moi la presse ministérielle? Non. Moi, je lis tous les jours la Gazette, le Courrier des Canadiens, le Libérateur.

Eh bien, j'y vois que M. Angers a obtenu une grande concession. Quelle est donc cette concession si grande, si importante obtenue par M. Angers? Est-ce le pont de Québec que M. Châteauguay était bien sûr de construire jusqu'en 1891? Il promettait dans Québec-Centre son fameux billet promissoire. M. Angers n'a pas obtenu le pont et Sir Charles Tupper vient bientôt à Québec non pour payer ce billet mais pour le renouveler. Si le premier ministre se ruine en promesses, je suis certain qu'il ne s'enrichit pas à les remplir.

Eh bien! si je continue à lire l'entrefilet en question, je constate que M. Angers a obtenu pour la province de Québec un ministre sans portefeuille.

Quelle grande concession! Quel immense succès! La province de Québec est maintenant en stérilité puisqu'elle possède un ministre sans portefeuille. M. Angers obtiendra peut-être encore quelque chose à la prochaine session, par exemple un bill vide et anodin comme celui de la dernière session.

Mais, croyez-moi, Messieurs, j'ai vu ce qui s'est passé à Ottawa. Ça

A VENDRE OU A LOUER
A LOUER
UN BON LOGEMENT de 4 chambres...

A VENDRE
A St-Nicolas de Bellechasse
Cette magnifique propriété avec dépendances...

Deux maisons d'été à Château-Richer
A LOUER
Mobilier, couettes avec sommiers, vaisselle...

A LOUER
LA MAISON portant les Nos 4 et 41, Cluff Fine Place...

MAISON A LOUER
UN BON LOGEMENT de 4 chambres situés côté nord de la rue d'Alainville...

A LOUER
UNE JOLIE RESIDENCE d'été, à l'usage d'un des plus beaux sites du Cap-Rouge...

A LOUER
Au centre de la ville, 24, rue d'Alainville, 3 étages...

A VENDRE OU A LOUER
ELEGANTE RESIDENCE, Avenue des Rabelais, Bld. St-Joseph...

L. C. GIGUERE
Marchand de Ferronnerie
314—RUE SAINT-JOSEPH—314

Vente au Rabais
A l'occasion du déménagement de son magasin de Ferronnerie...

Notre Bière n'est pas plus dépensive qu'une autre, et elle est plus pure.

Côté & Amyot
A VENDRE
Engin - - - 6 forces
Bouilloire - 8 "

BANQUE QUEBEC
AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ
un Dividende de Trois Pour Cent, sur le capital payé...

Lundi, le 1er Juin
Les livres de transfert seront fermés du 10e au 15e jour de Mai prochain...

JOS. P. OUELLET
Architecte et Évaluateur
No. 26, RUE SAINT-JEAN

Seconde Edition
M. LAURIER A QUEBEC

(Suite de la 2ème page.)

Si nous consultons les recensements, on constate que le Nord-Ouest dont la population qui devait atteindre 1,700,000 ne dépasse pas 600,000. Voilà un des résultats de cette politique nationale qui devait être la province de la population et par conséquent, aucun développement des richesses et des industries du pays.

Je lis aujourd'hui dans la presse minière, le manifeste de Sir Charles Tupper. Dans ce manifeste, le chef conservateur déclare qu'il a l'intention de continuer avec la politique nationale. Nous, nous voulons amender le tarif. Les conservateurs disent qu'il faut de toute nécessité tirer des douanes notre principal revenu. C'est sur ce point que nous nous accordons avec eux.

LA TAXE EST UN MAL NECESSAIRE
Loin de moi l'idée que la taxe doit être complètement abolie. La taxe est un mal nécessaire, mais lorsque nous la considérons, n'oublions pas que c'est un mal tout nécessaire qu'il soit et traitons-la comme tel. Imposons des taxes puisqu'il est nécessaire d'en imposer; mais faisons-le de façon à ce que personne n'ait à se plaindre d'injustice et sans favoritisme.

Comme exemple de mal causé par la politique nationale, prenons l'industrie du coton. C'est une grande industrie dans laquelle des centaines de millions ont été investis. En bien en 1888, il y eut une réunion des manufacturiers de coton et le rapport déclare que l'augmentation de la population et par conséquent de la consommation ont été si minimes que ces manufacturiers qui fondent les plus belles espérances, se sont vu obligés de fermer leurs manufactures ou de se former en monopoles afin de réaliser des profits suffisants pour leur permettre de continuer leur industrie.

Messieurs, la politique nationale a été un trompe-l'œil et un piège. Sir Charles Tupper dit dans son manifeste que si la politique du parti libéral était adoptée, ce serait une révolution dont les conséquences seraient des plus désastreuses pour le pays. Non, messieurs, les libéraux ne sont pas des révolutionnaires, mais ce sont des réformateurs, des gens qui veulent apporter des réformes à notre rouage politique. La politique du parti libéral ne signifie pas révolution, mais réforme, et ce n'est pas sans besoin dans le moment surtout où nous sommes en proie à la prospérité.

Qu'on soit sans crainte, il nous sera très facile de remanier le tarif sans révolution, je dirais même sans secousse, et tout le monde s'en trouvera mieux. L'histoire nous offre de nombreux exemples de réformes de ce genre opérées sans secousses et pour le plus grand bien du pays.

La question des écoles
J'arrive maintenant à la question des écoles. La question des écoles, voilà une bien grande chose, une chose qui a fait le sujet de bien des commentaires et de discussions sur les hustings et dans la presse. Cette question serait depuis longtemps réglée si nous avions au gouvernement des hommes qui seraient ou le courage de leurs opinions, des hommes prêts à supporter les conséquences de leurs actes, des hommes qui seraient compris l'impossibilité de régler en faisant appel aux préjugés. Lorsque la question est venue d'abord, c'était le temps de la régler et on n'a pas compris que plus elle serait difficile, plus elle deviendrait difficile.

Le désir secret du gouvernement était que les ours ne leur diraient jamais qu'il avait le droit d'intervenir, c'est ce qui est arrivé la première fois. Mais la minorité n'a pas voulu céder encore et elle a réussi la deuxième fois devant le conseil privé. Quelle a été la politique du gouvernement ensuite sur cette question? En mars 1885, il a passé un ordre en conseil qui ordonnait à Manitoba d'agir, ordre en conseil qui aurait dû avoir la conciliation pour base.

consent, il me semble qu'il était le devoir du gouvernement d'agir conformément à sa propre décision. Cela est tout naturel et logique. Une décision étant prise, il n'y avait pas de lui à reculer.

La session de 1895 a eu lieu, et personne n'a vu le fameux bill qui devait être rédigé basé sur l'ordre en conseil. Cette session a été signalée par une crise qui a démontré qu'il existait des dissensions dans le cabinet sur cette question. Une autre session a été convoquée, celle de 1896. Elle a été convoquée spécialement pour procéder au règlement de cette question. Les députés ont attendu deux mois après le bill, qui n'est venu que lorsqu'il était trop tard et impossible de le faire passer.

Messieurs, je suis catholique et je suis fier de l'être, bien que je n'appartienne pas à l'école de nos pharisiens. J'ai de la religion peut-être un peu trop, mais autant, je crois, que nos messieurs, qui en font tant parade, en paroles bien entendues. Je déclare ici, et je voudrais que mes paroles fussent entendues d'un bout à l'autre du pays, que je ne suis pas en faveur des écoles sans Dieu. Je crois à l'enseignement religieux dans les écoles et moi aussi, l'honorable M. Ross, qui est, s'accorde avec moi sur ce point.

Je le répète, je voudrais que la salle contint la population de tout le pays et, en sa présence, je dirais ce que je viens de déclarer et je désire qu'il n'y ait pas de malentendu à ce sujet. La province de Manitoba est en faveur de l'enseignement religieux dans les écoles. Les protestants seraient satisfaits si on enseignait dans les écoles les principes religieux qui font la base des croyances des deux religions. Mais les catholiques romains ne peuvent dans leur conscience accepter cela. Je crois qu'il serait bien facile d'amener les protestants à accepter un enseignement religieux dans les écoles, si au lieu de sir Mackenzie Bowell nous avions eu comme premier ministre sir Oliver Mowat, le champion des écoles à Ontario, les catholiques auraient obtenu justice depuis longtemps. Sir Oliver Mowat, ce nom seul est une garantie de justice pour tout.

Quand je pense qu'un si grand homme consentira à servir sous un autre plus jeune que lui, je considère que c'est là rendre à son pays un service que le Canada n'a jamais connus, jamais ne connaîtra assez. C'est là un acte de dévouement vraiment extraordinaire et le seul but de sir Oliver est de venir aider à régler la question des écoles et à rendre justice à la minorité catholique.

DISCOURS DE L'HON. M. ROSS
L'hon. M. Ross a parlé ensuite. M. le président présente ensuite à l'auditoire l'hon. M. G. W. Ross, ministre de l'Éducation, à Ontario. Avant de le laisser parler présentons-le à nos lecteurs par une courte biographie.

M. George William Ross est né au Canada, dans le comté de Middlesex, Ont., le 18 septembre 1841, issu d'une famille d'Écosse, qui vint s'établir au Canada en 1822.

Il fit ses études à l'école normale de Toronto, prit son diplôme de L. L. B. à l'Université d'Albert et se livra au journalisme comme éditeur du "Strathly Age" et du "Seaford Express" organes du parti de la Réforme.

En 1871, il fut nommé inspecteur d'écoles pour le comté de Lambton Est. Pendant la période d'exercitation qui précéda l'établissement de nouvelles écoles normales, il se mit à la tête du mouvement en faveur des écoles modèles de comtés, et après leur établissement, il fut nommé inspecteur de ces écoles. De 1873 à 1880, il fut un des membres du comité central des inspecteurs. Il a été pendant plusieurs années un des chefs du mouvement en faveur de la tempérance et de la prohibition du Canada.

de traiter. Il est venu faire connaître à Québec les sentiments d'Ontario au sujet de Laurier dont il vante le talent et les capacités d'homme d'État qu'on se plaît à lui reconnaître dans Ontario.

Je suis venu vous dire que des gens qui pensaient du bien de la politique nationale il y a quelque temps, trouvent maintenant qu'ils ont été trompés et ne pensent plus ce qu'ils pensaient alors de cette politique.

Je suis venu vous dire aussi que j'ai eu à ma connaissance le parti libéral n'a eu un chef si acceptable que M. Laurier, et comme preuve de ce fait, les libéraux d'Ontario lui ont donné comme adjoint le meilleur homme de la province, Sir Oliver Mowat. Il sait que le don est acceptable, Québec a les chefs les plus grands et les plus utiles, tels que l'Appelle, Latonville, Baldwin et Carleton. Ontario a aussi contribué à la politique canadienne des chefs tels que George Brown, Alexander Mackenzie et Edward Blake. Il déclare que jamais un chef de parti n'a gagné plus la confiance et l'affection du peuple d'Ontario que l'hon. M. Laurier, et en raison de cela, c'est, croit-il, le vrai sentiment qu'il a énoncé de fonder un peuple avec les quatre plus grandes nations du monde.

Il croit que M. Laurier n'a jamais fait une faute politique. Sur la question des écoles il n'a jamais dévié de sa politique, tandis que le gouvernement a changé pas moins de quatre fois dans l'espace de douze années. Le gouvernement a d'abord lancé un ordre préliminaire au Manitoba d'avoir à rétablir les écoles. Puis, en juillet dernier, il faisait une nouvelle proposition au gouvernement manitobain. En février dernier, il présentait sa loi réparatrice qui était impraticable. Puis une nouvelle proposition a été faite à Manitoba et enfin le bill a été adopté. Il rappelle les troubles que la Nouvelle-Écosse a causés à la Confédération, mais Sir John A. Macdonald a vu Joseph Howe, et la difficulté a été réglée. En 1837, il y a eu des difficultés et Sa Majesté envoya lord Durham pour faire une enquête et faire rapport et on en arriva à un règlement. Le parti libéral pour prouver que sir Oliver Mowat avait risqué son existence politique et l'existence de son gouvernement pour rendre justice à la minorité catholique romaine d'Ontario, et en conséquence il est un chef en qui on peut avoir confiance pour régler la difficulté scolaire à Manitoba. Il dit que quatre langues étaient enseignées dans les écoles britanniques, dans un espace de 400 milles. Il reproche au gouvernement sa politique coercitive et dit que s'il eût initié la conduite de M. Mowat, qui agit au moyen de la conciliation, la question des écoles serait chose du passé. Il lit les paroles prononcées par sir Donald Smith, qui a déclaré que M. Laurier était sincère et voulait réellement le règlement de la question scolaire. C'est là, dit-il, une garantie pour nous.

M. Mowat veut que justice soit rendue aux minorités. Il fera partie du cabinet Laurier; il n'y verra pas comme catholique, mais comme homme d'État, un homme qui veut rendre justice à la minorité manitobaine. M. Mowat viendra dans le cabinet de M. Laurier pour aider au règlement d'une difficulté similaire à celle d'Ontario.

L'orateur parle ensuite de la politique commerciale et se prononce en faveur d'un parti d'hommes d'État qui ont une politique nationale à la politique de sir Robert Peel et en fait voir la différence. Il critique la conduite du gouvernement dans sa manière d'imposer les droits et dit qu'en France il y aurait une révolution, si comme au Canada on imposait de faibles droits sur les scieries etc, tandis qu'en Canada on impose des droits élevés sur les scieries et autres industries.

En passant il a dit que celui-ci n'a de voir plus important à remplir que de se mêler aux affaires politiques. Quand M. Ross a repris son siège il a reçu une véritable ovation.

L'hon. M. Langelier parle ensuite, et dit que la politique nationale n'a rien fait pour Québec, et que le gouvernement conservateur a réduit le staff militaire, a laissé les fortifications se désagréger et a oublié sa promesse sur la question du pont.

Le Seil Windsor pour la Table et la Bouurerie est le plus pur et le meilleur
SI VOUS ETES FAIBLE ET SANS VIGUEUR
Vin de Quinine de Campbell
C'est le grand remède contre la débilité. Préparé et vendu par K. CAMPBELL & CIE, MONTREAL.

LA Gomme à Macher
Adam's Banner
Aide la digestion.

Un coupon et une lettre d'amour en français dans chaque wrapper. Un centimètre par morceau. Vendue par les confiseurs et les épiciers. Retournez cinq enveloppes (wrappers) de la gomme Adam's Banner, avec votre nom et adresse (écrivez lisiblement), et vous recevrez GRATIS deux goupons en papier avec tête et corps mouvants. ADAMS & SONS CO. 11 ET 13 JARVIS STREET, TORONTO, ONT.

A. A. Dechene
CHAPELLIER ET MANOVIER
GROS ET DETAIL
95, RUE ST-JOSEPH
(Ensemble du Chapeau d'Or)

UNE REDUCTION ENORME
Sur tout achat de Chapeaux

A VENDRE
UN FOUR PORTATIF, seulement que trois mois d'usage.

PROVINCE DE QUEBEC
Département des Terres de la Couronne

Section des Bois et Forêts,
AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que, conformément aux sections 134, 135 et 136 des statuts révisés de la province de Québec, les limites à Bois et Forêts délimitées, situées dans la section de la Couronne, en vue de l'achat de la Couronne, sont offertes en vente à l'enchère dans la salle de vente du Département des Terres de la Couronne, en cette ville de Québec.

JEUDI, le 28 MAI prochain
A DIX HEURES ET DEMI A. M.

Agence de l'Ottawa Supérieur.

Les de Lac Kanawaska, riv. Ottawa, 24 \$500
Blue A, de Rang, Nord No. 1, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 2, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 3, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 4, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 5, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 6, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 7, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 8, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 9, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 10, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 11, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 12, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 13, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 14, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 15, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 16, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 17, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 18, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 19, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 20, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 21, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 22, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 23, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 24, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 25, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 26, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 27, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 28, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 29, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 30, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 31, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 32, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 33, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 34, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 35, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 36, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 37, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 38, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 39, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 40, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 41, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 42, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 43, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 44, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 45, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 46, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 47, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 48, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 49, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 50, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 51, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 52, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 53, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 54, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 55, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 56, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 57, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 58, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 59, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 60, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 61, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 62, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 63, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 64, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 65, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 66, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 67, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 68, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 69, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 70, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 71, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 72, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 73, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 74, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 75, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 76, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 77, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 78, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 79, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 80, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 81, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 82, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 83, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 84, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 85, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 86, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 87, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 88, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 89, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 90, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 91, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 92, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 93, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 94, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 95, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 96, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 97, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 98, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 99, 25 350
Blue A, de Rang, Nord No. 100, 25 350

Mesdames!
Faites usage de L'AMI DES DAMES. C'est une eau de beauté qui fait disparaître les taches de rousseur et donne au teint une fraîcheur éclatante. Les chaudes journées du printemps nous arrivent; celles qui veulent conserver leur teint doivent se procurer d'une bouteille de la fameuse EAU DE BEAUTÉ, L'AMI DES DAMES.

W. BRUNET & CIE.
Pharmaciens on Gros et en Détail.
139 ET 141, RUE ST-JOSEPH

EXPOSITION DE
Bicycles : pour : Dames

Une Semaine Seulement
COMMENÇANT LUNDI, 4 MAI

22 MODELES!
Columbia, Comet, Brantford
Warwick, Crescent, Antelope
Hyslop, Dayton
Regent, E. et D. Fleets

FRIX : DE \$50 A \$115.
Entree sur la Terrasse

THE V. & B. SPORTING GOODS - - - - - Agents

LES : BICYCLES : GENDRON
N'ONT PAS DE SUPERIEURS ET PEU D'EGAUX
Pour le Goût, le Fini, la Solidité et le Confort

Plus ils sont examinés de près, mieux ils supportent la comparaison - - - - -

R. SAMPSON & SON
Manufacturers of Bicycles. Seuls Agents pour Québec et les Environs

Les roues changées de raies droites à la tangente, la jante de la roue, du métal au bois, pouvant prendre toutes les couleurs; plaque en nickel. Agents pour la nouvelle G. et J. Vieilles roues prises en échange.

Un Engin et Bouilloire de deux chevaux-vapeur, convenable pour une manufacture de fromage. Une bouilloire à eau chaude de 1,500 pieds de capacité, à bon marché.

DERNIERES NOUVEAUTÉS
Notre assortiment est maintenant au complet et renferme les dernières Nouveautés. Pour cette saison en CAPEES, MANTEAUX, GILETS, ROBES DE MATIN, ROBES POUR FRENCHIE LE THE, ROBES POUR ENFANTS.

Les derniers décrets en Soies chinées, Soies noires, Bengales, Satins etc. Soies fantaisie pour Matinées, 50c. la verge, Nouveaux Costumes, Mohairs et Crépons.

MODES.....
Nouvelles Modes Françaises et Anglaises.
Nouvelles Modes de Chapeaux en Eclissés en Paille et en Leghorn.
Nouvelles Fleurs, Plumes et ornements.
Rubans Dentelles, Gans, Parasols, etc., etc.

Venant d'être reçue : Une ligne d'Habilllements pour jeunes garçons.

GLOVER, FRY & CIE.

2 EXCURSIONS DIRIGÉES PERSONNELLEMENT ORGANISÉES PAR
PACIFIQUE CANADIEN

A ALASKA
PARTANT DE QUEBEC
Jeudi - - - le 25 Juin
Vendredi, le 24 Juillet

Compagnie de Navigation
Richelieu et Ontario

UN STEAMER de cette Compagnie partira tous les jours pour Montréal (Dimanche excepté), à 5 hrs p.m., et après-Verrière, le 1er Mai, arrivant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

Entre Québec et Saguenay
Le steamer Saguenay partira tous les Mardi et Samedi pour Châteauguay et les ports intermédiaires à 8 heures p.m. L. H. MYRAND. Québec, 29 avril 1896.

Etablissement Hydrothérapique
CURE A L'EAU
DR G. E. MARTINEAU
Gradué de l'Université Laval, ex-élève de l'école de Médecine et des hôpitaux de Paris et des Etablissements Hydrothérapiques d'Arcueil et d'Allemagne.

155, rue Des Fossés
Près de la Rue du Pont
Bains, Douche, Hydrothérapie, Massage. Traitement des maladies nerveuses et chroniques. 25 Janvier-12m

Approvisionnement pour Pénitenciers
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à l'inspecteur des Pénitenciers, "Ottawa", et portant sur les "Soumissions pour Approvisionnement", seront reçues jusqu'à Mercredi, le 2ème jour de Juin, à 12 heures midi, des parties désireuses de soumissionner pour les approvisionnements de l'année fiscale 1896-97, pour les institutions suivantes, savoir :

LES DIMANCHES
Ligne de l'Isle d'Orléans
Le vapeur ORLEANS, Capt. DOLDECK, Le et après le 29 avril (le temps et les circonstances le permettant) laissera :

Isle d'Orléans Québec
5.00 A.M. 6.00 A.M.
6.00 A.M. 7.00 A.M.
7.00 A.M. 8.00 A.M.
8.00 A.M. 9.00 A.M.
9.00 A.M. 10.00 A.M.
10.00 A.M. 11.00 A.M.
11.00 A.M. 12.00 P.M.
12.00 P.M. 1.00 P.M.
1.00 P.M. 2.00 P.M.
2.00 P.M. 3.00 P.M.
3.00 P.M. 4.00 P.M.
4.00 P.M. 5.00 P.M.
5.00 P.M. 6.00 P.M.
6.00 P.M. 7.00 P.M.
7.00 P.M. 8.00 P.M.
8.00 P.M. 9.00 P.M.
9.00 P.M. 10.00 P.M.
10.00 P.M. 11.00 P.M.
11.00 P.M. 12.00 P.M.

Après le 25 Juin, le vapeur Orléans fera un voyage spécial tous les Jours soit pour l'Isle, laissant Québec à 7.30 le 1er et 10 heures. Tous les jours de fêtes le vapeur fera un voyage de 11h0 à 5 hrs. p.m. et dans l'après-midi il voyageera aux mêmes heures que le dimanche.

Guérison de l'Alcoolisme. Nouvelle découverte. L'Alcoolisme et l'Épilepsie. Les Dimanches et fêtes les prix pour Joseph de Lévis seront les mêmes que pour l'Isle. 1 mai-1996

DOUGLASS STEWART,
Inspecteur des Pénitenciers,
Département de la Justice,
Ottawa, 6 Mai 1896.

